

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 0913-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 27 août 2013 à 18 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Luc Gaudreault

Madame Brunelle Lafrenière

Ainsi que monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du comité exécutif.

Adoption de l'ordre  
du jour

**RÉSOLUTION CE 1 0813**

Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0813-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 2 0813**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 25 juin 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0813-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

  
Président  
  
Secrétaire

### **RÉSOLUTION CE 3 0813**

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Madame Sylvie Gauthier, secrétaire de gestion poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine défini comme suit : 50 % aux Services éducatifs (jeunes) et 50 % aux Services des ressources financières au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 5 août 2013;
- Madame Annie Veillette, agente de bureau classe principale poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, et ce, à compter du 19 août 2013;
- Madame Chantal Vincent, secrétaire de gestion poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine défini comme suit : 50 % à Formation continue service aux entreprises et 50 % aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle à Shawinigan, et ce, à compter du 5 août 2013;
- Madame Martine Pellerin, secrétaire d'école poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan, et ce, à compter du 5 août 2013.
- Madame Isabelle Cloutier, surveillante d'élèves, poste cyclique régulier à temps plein de 30 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 28 août 2013.

Adopté unanimement.

### **RÉSOLUTION CE 4 0813**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la convention collective prévoit l'embauche par la liste de priorité pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE l'engagement des personnes suivantes :

- Madame Mélanie Champagne, agente de bureau classe I poste régulier à temps complet de 35 heures /semaine au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice (SARCA), à Shawinigan, et ce, à compter du 5 août 2013;
- Madame Céline Lefebvre, agente de bureau classe I, poste régulier à temps partiel de 12 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 5 août 2013;
- Madame Karine Gagnon, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain (28,57%) et à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban (28,57%), et ce, à compter du 5 août 2013;
- Madame Johanne Robichaud, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,30 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface (35,71%) à et à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel (28,57%), et ce, à compter du 12 août 2013;
- Madame Marie-Lyn Dupont, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 22,30 heures/semaine à l'école de la Source à Shawinigan-Sud (35,71%) à et à l'école Immaculée-Conception à Shawinigan (28,57%), et ce, à compter du 12 août 2013;
- Monsieur Pierre Thellend, ouvrier certifié d'entretien poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources matérielles et de l'informatique au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur François Gosselin, ouvrier certifié d'entretien poste régulier à temps complet de 38,75 heures/semaine aux Services des ressources matérielles et informatique au centre administratif à Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.


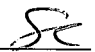
Adopté unanimement.

Engagements –  
Liste prioritaire –  
Personnel  
enseignant

### **RÉSOLUTION CE 5 0813**

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relatives à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

  
Président  
  
Secrétaire

- Madame Manon Tanguay, enseignante au préscolaire, champ 2, à l'école Centrale à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Renée Meilleur, enseignante au préscolaire, champ 2, à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Anie Lévesque, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Plein Soleil à Hérouxville, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Marie-Ève Trudel-Flageole, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Notre-Dame-des-Neiges à Charette, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Jeanne Trépanier, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Marie-Claude Bernier, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Notre-Dame-de-la-Joie à Saint-Barnabé, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Marlène Villemure, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Fannie Therrien, enseignante au primaire, champ 3, à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Claudia L'Heureux, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Mylène Geoffroy, enseignante au primaire, champ 3, à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Jean-Nicolas Bordeleau, enseignant au primaire, champ 3, à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Ann-Marie Croisetière, enseignante au champ 1, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Mylène Vézina, enseignante en français, champ 12, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Gabrielle Anctil, enseignante spécialiste en musique au secondaire, champ 10, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Marc-André Durand, enseignant en sciences, champ 13, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;

- Madame Claudine Charette, enseignante spécialiste en musique au préscolaire et primaire, champ 6, au secteur Mékinac, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Josée Morin, enseignante spécialiste en musique au préscolaire et primaire, champ 6, à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Martin Veillette, enseignant spécialiste en éducation physique au préscolaire et primaire, champ 5, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Jonathan Baril, enseignant en français, au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice à Shawinigan, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Luc Trudel, enseignant spécialiste en anglais au secondaire, champ 8, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Isabelle Martin, enseignante spécialiste en anglais au primaire, champ 4, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 22 août 2013. Sous réserve de l'ouverture du poste, à la suite de la démission de madame Nathalie Bureau laquelle devra être entérinée par une résolution des commissaires à leur Conseil du 27 août 2013.

Adopté unanimement.

Congé sabbatique à  
traitement différé

#### **RÉSOLUTION CE 6 0813**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective le concernant, à monsieur Louis Tremblay, enseignant à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 25 janvier 2014.

Adopté unanimement.

Annulation – Congé  
sabbatique à  
traitement différé

#### **RÉSOLUTION CE 7 0813**

CONSIDÉRANT en référence à la résolution CE 0413, qu'un congé sabbatique à traitement différé a été autorisé à madame Brigitte Laurin, enseignante au primaire à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT que Madame Laurin désire annuler ce congé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit annulé le congé sabbatique à traitement différé de madame Brigitte Laurin.

Adopté unanimement.

Vers les 19 h, la séance est déclarée close.

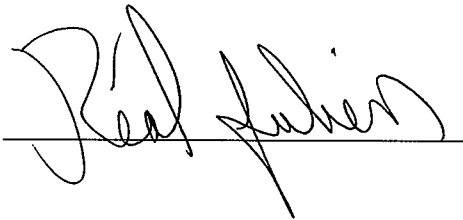
Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 8 0813 :**

Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

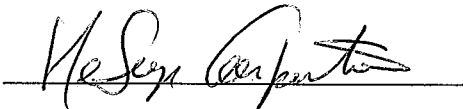
Adopté unanimement.

PRÉSIDENT



---

SECRÉTAIRE



---